

Publié le 16 octobre 2019

## Mobilité de demain : les Epl en pole position

Dans ce secteur stratégique pour les collectivités, les Epl montrent leur capacité à innover. Téléphérique à Toulouse, stationnement intelligent et transport transfrontalier à Strasbourg, financement innovant, les Epl se positionnent comme une réponse globale.



La loi d'orientation des mobilités (LOM), débattue cette année au Parlement, poursuit des objectifs ambitieux : déployer des mobilités propres, offrir des solutions de transport pour tous et libérer l'innovation.

Pour accompagner ces évolutions, les Epl mettent en place de nouveaux dispositifs et renforcent leur positionnement d'opérateur global. « L'immobilité doit financer et faciliter la mobilité douce » c'est par ces mots que **Caroline Barrière**, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, conseillère municipale de Strasbourg et présidente de Parcus a débuté sa présentation de la Sem. Approche tarifaire différenciée en fonction de la distance, des horaires, tarification au quart d'heure, la Sem a renouvelé sa stratégie tarifaire pour inciter à l'utilisation des transports en commun tout en optimisant le remplissage des parkings en ouvrage. Une expérimentation de transport à la demande est également en cours pour les horaires atypiques.

Parcus co-construit avec la collectivité la politique de mobilité. A cet égard, un observatoire du stationnement a été mis en place avec l'agence d'urbanisme.

**Jean-Philippe Lally**, directeur général de la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS), est revenu sur l'extension de la ligne D du tramway vers la ville allemande frontalière de Kehl. Véritable défi, ce projet est arrivé à son terme après un important travail de concertation et la mise en place d'une approche multifactorielle pour tenir compte des spécificités allemandes notamment administrative. A ce titre, il salue la proposition du Livre blanc sur l'économie mixte de clarifier le statut des collectivités étrangères au sein des Spl.

**Pierre Aubouin**, directeur du département infrastructure et transport de la Banque des Territoires, est quant à lui intervenu sur les innovations en matière de financement mais aussi sur la mise en œuvre des projets de mobilité. Il a développé en exemple la création d'une SCIC associant l'Epl,

l'autorité organisatrice des transports et la Banque des Territoires pour la création et l'animation d'une plateforme numérique.

**Francis Grass**, adjoint au maire de Toulouse et président-directeur général de la SMAT, a présenté le projet de téléphérique urbain de Toulouse. Un important travail sur le tracé de la ligne a été mené pour en favoriser l'acceptabilité. Le téléphérique, dont le montant avoisine les 80 millions d'euros, est au final un investissement performant au regard de la valeur-ajoutée créée.

Retrouvez ci-dessous les présentations des intervenants.

## À télécharger

- [atelier-mobilite-congres-epl-2019](#)